Loups de Brocéliande

« Innombrables jadis en Bréchéliant, les loups y formaient la république la plus délectable. »

Félix Bellamy, *la forêt de Brocéliande,* 1896

« Les loups sont comme les arbres. Ils ne nous manquent cruellement qu'après leur absolue disparition. Alors persiste en nous une irrépressible nostalgie que pleure une partie de notre âme en allée avec eux. »

Jean Aubert, *Concoret,* 2005

Sommaire

Du témoignage à la description

le régime alimentaire
Habitat et lieux-dits
le loup et l'homme

De la croyance à la sorcellerie

des comportements anormaux
La sorcellerie
Les menous de loups
Les loups -garous

Le sonnou qui de la nuit ne chôma

De la chasse à l'éradication

La hue
La prime
Pièges et poisons

Le Grand loup du Bois

Le loup a marqué l'espace et la mémoire de Brocéliande. Un siècle après sa disparition, sa présence transparaît encore à travers de nombreux indices : lieux-dits, histoires orales, documents d'archives, mentions bibliographiques, contes ou chansons.

Du témoignage À la description

Ceux qui ont vécu à la fin du 19e siècle ont raconté à leurs enfants et petits-enfants leurs rencontres avec les derniers loups. Ces histoires ne tiennent pour la plupart qu'en quelques lignes, des anecdotes familiales, des souvenirs déformés par le temps, qui laissent cependant transparaître le comportement du loup, ses habitudes alimentaires, son habitat, sa peur de l'homme...

Le régime alimentaire

Le loup à une nourriture très variée. Il à cependant une prédilection pour les animaux domestiques, les chevaux, ânes et bétail.

« *La famille Perrin avait confié la garde du pré de la fontaine Hamon aux Pinçais à Paimpont, à un âne. Mais s'il effrayait les chevreuils, sangliers ou autres animaux intéressés par le blé noir, il n'effraya pas tout le monde. Les propriétaires le retrouvèrent mort au matin, à demi-dévoré par un loup.* »
(témoignage de Daniel Perrin, d'après Armand Perrin, 2001)

« Les petits enfants de Jeanne-Marie Herviault de Beauvais à Paimpont se souviennent avoir entendu que les loups s'attroupaient pour attaquer les vaches, les chevaux et les chiens auxquels on mettait des colliers à pointes pour les protéger. »

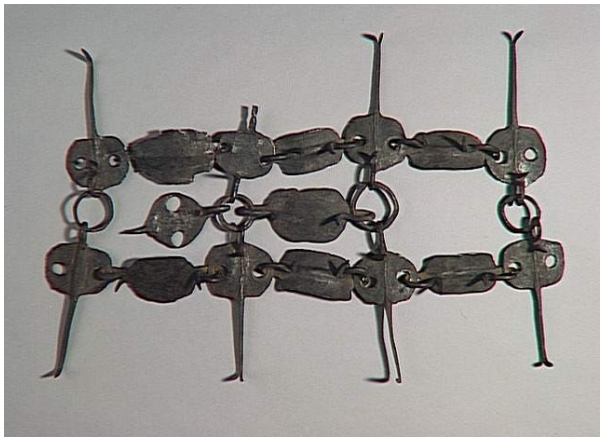

« M Guyon a entendu de son grand oncle que Mme Thébault, qui avait sa maison et sa bergerie à l'emplacement de l'actuel terrain de motocross de Paimpont au Vaubossard, aurait vu un loup vers 1870. La bergerie, située dans le val du Rostel était à flanc de vallée, si bien que son toit arrivait en haut de la prairie voisine. Le loup épiait les brebis montées sur le toit. Lorsque Mme Thébault est rentrée dans sa bergerie, le loup est passé à travers le toit et lui est quasiment tombé dessus. Mme Thébault en fut fortement marquée. »
(Témoignage M Guyon, cultivateur au Vaubossard en Concoret, 72 ans le 08/06/2007.)

« A cette époque, les troupeaux de brebis n'existaient pas mais chaque ferme petite ou grande avait une brebis ou plusieurs. Si les brebis apeurées s'approchaient de la Patourde, c'est qu'il y avait un loup dans les parages. »
(Témoignage J.Aubert, cultivateur à la Haye en Concoret.)

Habitat et lieux-dits

Les témoignages concernant la présence du loup en forêt sont rares. Si les loups viennent rôder près des habitations, en quête de bétail ou d'animaux domestiques, la lande semble leur habitat de prédilection. Dans les témoignages ou les lieux dits les loups sont le plus souvent associés à des éléments marquants du paysage, carrefours forestiers, points d'eau grottes...

Le carrefour de la mare aux loups

Ce carrefour forestier est situé sur la commune de Paimpon, sur une ancienne lande aujourd'hui plantée de pins, à l'intersection de la route Plélan /Trudeau et de la ligne menant à l'étang des Glyorels. Le carrefour existe toujours mais la mare où les loups venaient boire a disparu.

La Dorbelais ou mare aux loups

Ce hameaux est situé sur la commune de Concoret, en limite de Paimpont. Le nom du lieux dit pourrait venir du breton dor = eau, blay = loup… équivalent breton de la mare aux loups.

La fontaine au loup

Cette ancienne fontaine aujourd'hui recouverte par la végétation est située en Paimpont, proche de la route menant de la Ville-Danet au Vaubosssard, entre la maison de garde Ergand et la zone de pompage d'eau. On la découvre cinquante mètres en contrebas de l'ancienne ligne de chemin de fer qui reliait l'Étang Bleu à Mauron.

Cette fontaine réputée donner de l'eau pure même en été n'est plus connue que de quelques habitants de La Ville -Danet. Tire-t-elle son nom d'être à l'origine du ruisseau du Rostel sur lequel plusieurs femmes se sont fait mordre par un loup en 1715, ou simplement du fait que des loups venaient y boire.

La grotte au loup :

Aplomb de rocher situé en forêt, sur la commune de Paimpont en bordure de la vallée de l'Aff à quelques encablures de Casse-Cou.

Le rocher de la goule au loup

Situé à 500 mètres du Val Sans Retour, dans les landes de Rauco, en aplomb de la vallée du Porgoret. C'est sous ce rocher en saillie que les patoux s'abritaient de la pluie et à l'occasion jouaient à cache-cache.

La brousse au loup

ou aux loups :

Située à l'orée des bois près de la Cassière à Telhouët, sur la commune de Paimpont.

« Mr……. , fermier à la Cassière avait un chien couché au pailler (grosse meule de paille). Pendant la nuit, un loup est venu l'attaquer. Il l'a égorgé puis traîné sur une centaine de mètres jusqu'à la prairie qui borde la forêt. Le chien fut retrouvé au matin, dépouillé par le loup. »
(témoignage de Georges Launay, d'après M Launay père né en 1878, 2001)

Hucheloup

Il existe deux « Hucheloup » en Ille-et-Vilaine. Les riverains, prétendent encore que c'est par cet endroit que les loups arrivaient de la forêt.
Les habitants huchaient au loup (ce qui la plupart du temps selon les témoignages suffisait à le faire fuir) pour prévenir les habitants de Beauvais de sa présence. On peut aussi penser que ce toponyme tire son origine de la *hüe*, variante dialectale de *huée*, qui est la poursuite collective et bruyante du loup,

En 1878, Jeanne-Marie Herviault, épouse Perrin demeurant à Beauvais, âgée alors de 11 ans a vu un loup près de l'Étang d'En Haut à Paimpont.

La Charrière au loup :

Ce toponyme est cité à plusieurs reprise dans des documents d'archives concernant la forêt de Paimpont sans que son emplacement soit précisé.

« *Le maire de Paimpont… instruit qu'il avoit été pris un loup dans le lieu de la Charrière au loup… y a effectivement trouvée une louve âgée de sept ans prise par la jambe gauche de devant et la droite de derrière dans deux pièges tendus par Jean Leroux » Paimpont, le 3 frimaire an 9, 24 novembre 1800, (A.D.I.eV. 12 M d 1)*

Les Loup-pendu

Il existe sept « Loup pendu » en Ille-et-Vilaine dont deux à Paimpont. Ces lieux-dits tirent leur nom des pratiques magiques permettant de se préserver d'un animal qu'on tenait pour maléfique.
Parfois on pendait à un arbre le loup qu'on avait tué ou piégé pour éloigner les autres.

Le loup pendu

Ce lieu-dit est situé à Telhouët en Paimpont sur la route de St Malon entre les Rues Baudais et les Rues de la Lande.

Le Champ du loup pendu
Le Chemin du loup pendu

La parcelle du loup pendu était située en Concoret, à quelques centaine de mètres de la Loriette dans la direction de Point Clos. Elle a été détruite lors du remembrement. Un chemin agricole porte toujours ce nom.

La vallée du loup pendu

Ce vallon est situé au début de la vallée de l'Aff, en bordure du camp militaire. On y parvient en passant par les Pinçais. Elle est alors à quelques encablures de l'ancien Pont Foulon en direction du Sousingué.

Absente des cartes, la vallée du loup pendu n'existe plus que dans la mémoire de quelques habitants.

La lande du chêne au loup

Les archives municipales mentionnent l'implantation du cimetière de Plélan sur « la Lande du chêne au loup » en 1807

Le hêtre de Villeneuve

Ici deux histoires coexistent

Le dernier loup de la région aurait été tué à l'emplacement du hêtre de Villeneuve, en Plélan

Le hêtre de Villeneuve aurait été planté à l'emplacement où le dernier loup aurait été tué.

La chambre au loup

Deux histoires expliquent l'origine du nom de « La chambre au loup » en Iffendic :

Un de ses rochers à la forme d'un loup assis qui hurle à la mort, la tête tournée vers le ciel. Une légende – récente - raconte que chaque fois que le pays de Brocéliande a été envahi par des ennemis, le grand loup de schiste s'est réveillé pour se métamorphoser en un redoutable guerrier.

Enfin, c'est dans les parages qu'aurait été vu le dernier loup de la région.

Le vallon du saut du loup :

Cette petite vallée est située entre Beignon et le Pont du Secret sur la Commune de Beignon.

« Les citoyens qui se portèrent vers Plélan, parvenus au Vau du Loup, à un quart de lieu du bourg de Beignon. »

Bridier Pierre : *le pays de Beignon témoin de l'histoire*

Le bois du loup

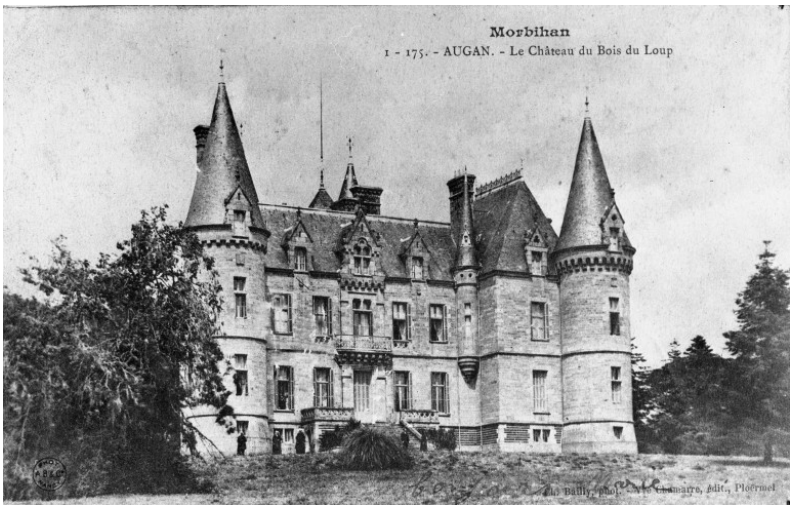

La fosse au loup :

« La fosse au loup », est citée à plusieurs reprises dans des documents d'archives concernant la forêt de Paimpont, mais son emplacement reste à préciser.

Ranlou :

Ce lieu-dit est attaché à un manoir et un bois situés près du Buisson, en limite de Paimpont et Saint-Malon Il s'agit vraisemblablement du « ran du lou », c'est-à-dire du territoire fiscal de l'étang, faisant référence à la retenue d'eau du vallon de Ranlou. Aucune preuve formelle ne permet de rattacher ce lieu-dit avec le loup.

Témoignages

On trouve des témoignage sur la présence de loups à Paimpont dans les archives de la période révolutionnaire. :

Le 12 nivôse de l'an 8 (2 janvier 1800) (A.D.I.e.V. L498)
Le 29 pluviôse de l'an 8 (18 février 1800) Aux Forges de Paimpont (A.D.I.e.V. L498)
Le 3 frimaire de l'an 9 (24 novembre 1800) à Paimpont. (A.D.I.e.V. 12Md1)
Le 9 thermidor de l'an 5 (27 juillet 1797) en Forêt de Brécilien. (A.D.I.e.V.)

Le loup et l'homme

Le loup se méfie de l'homme. Un peu de bruit suffit à lui faire peur et à lui faire prendre la fuite. En dehors de circonstances particulières, le loup n'effraie que les animaux domestiques

« Certains enfants des villages allaient à l'école à Paimpont vers les années 1870. Le soir parfois, à l'hiver ils voyaient des yeux briller au loin, les enfants se groupaient apeurés et prenaient leur sabots dans les mains et les frappaient pour éloigner le loup. »

(témoignage de Jean Aubert, d'après Louis Guyomard, né en 1862, décédé en 1952 à la Cohue en Télhouet, pochonnier)

« Je sais pertinemment pour l'avoir entendu de véridiques personnes, que les petites filles de douze à quinze ans qui, il y a une quarantaine d'années, au temps des loups, gardaient les moutons sur les landes de Trécesson, Campénéac, Augan, Beignon, etc…., n'étaient point effrayées du loup le sachant bonne bête. »

Félix Bellamy, *la forêt de Brocéliande*, 1896

« Quand le loup arrivait, les gens criaient, « allumez du feu et apportez des cisiaux pour couper la barbe au grisou ».
(témoignage de Georges Launay, d'après Mme Launay mère, 2001)

Les attaques de loups sur l'homme apparaissent dans de très rares mentions qui sont souvent liées à un contexte folklorique.
Ainsi Théodore Botrel, décrit-il dans *Souvenir d'un barde errant en* 1925 (p.49-58) la poursuite d'une vieille femme accompagnée de son petit fils, par un loup, heureusement éclopé, vers 1872 dans les bois qui avoisinent Saint-Méen le Grand.

Une enquête menée dans les registres de sépultures d'un bon nombre de paroisses forestières (dont Paimpont et Saint Péran) dans l'intention d'y trouver des femmes ou des enfants morts par la dent du loup n'a donné aucun résultat.

Charles le Goffic

Dans son Brocéliande publié en 1932, Charles le Goffic évoque la présence de loups réels et imaginaires en forêt de Paimpont.

« Jadis elle avait des loups, dont l'auteur de Claris et Laris ne dit rien. Un hameau sur la route de Trécesson à Paimpont s'appelle encore Huche-Loup. Hucher, vieux verbe qui a le sens d'appeler. Huche-Loup est l'endroit où le loup hurle. A la vérité il devait y avoir beaucoup de ces endroits par ici. L'hiver, ce n'était certes pas peu sinistre, ces hurlements de loups confondus avec ceux du vent. Figurons-nous les masures éparses, où l'on écoute derrière une porte branlante, derrière un volet qui bat. Quelles conditions meilleures pour croire aux sorciers, aux maléfices ? Ces voix de l'air et de la forêt sont presque humaines. Le Lai de Bisclaveret, cité par les auteurs du « Val Sans Retour », est une histoire d'homme-loup ou de loup-garou. Merlin avait un loup pour compagnon, ce qui n'est pas plus étrange que d'avoir un lion comme Yvain. Mais l'amusant est qu'il eu aussi pour maître le bon prud'homme Blaize. Blaize est l'orthographe francisée du breton bleiz, qui veut dire loup. L'homme loup se dit dans le Finistére, littéralement, den-bleiz. Du loup de Merlin on a fait un saint : saint Blaize ou saint-loup, ad libitum. »

De la croyance à la sorcellerie

Des comportements anormaux

Certains témoignages décrivent des comportements du loup qui n'ont jamais été observés. Des croyances populaires se cachent la plupart du temps derrière ces faits extraordinaires.

Le loup et le pain

« Entre 1870 et 1880, M. Pierre Hamon qui habitait les Pinçais à Beauvais était âgé d'environ 35 ans. Alors qu'il s'en revenait à pied de Paimpont en traversant la forêt, il dut donner une partie de son pain à un loup pour pouvoir poursuivre sa route. »

Le loup attrapé par la queue

« En 1610, le fils de Pierre Rovet, demeurant aux Liordais était si bon coureur qu'il attrapa un jour un loup à la course dans les landes de la Croix-au-Blanc. »

Le loup sur trois pattes

Le loup dominant a souvent tendance à se déplacer sur trois pattes. Sa position dans la meute, ainsi que ce comportement peu banal en ont fait un animal à part dans les traditions populaires, animal psychopompe. Deux témoignages de la région de Paimpont le mentionne.

« Mon grand-père né en 1846, vers les années 1870-75 habitant de la Maise Mare, les Rues d'en Haut. L'hiver, en allant à Paimpont par la lande d'Ergan pour rejoindre une ligne de forêt afin de sortir à coté du grand étang, en arrivant à Timonbert une ligne perpendiculaire, 7 loups se déplaçaient, l'un efflanqué suivait péniblement sur 3 pattes. Il tire un coup de fusil, ce loup passe devant la lande, c'est sûrement qu'il avait déjà eu une cartouche. »
(Témoignage J.Aubert, cultivateur à la Haye en Concoret.)

Témoignage de Jean Baptiste Houssais de "La Coude" en Beauvais le 23 novembre 1816 : *"Il y a plus de quinze ans que je ne suis pas entré dans la forêt avec un fusil, si ce n'est qu'une fois des gardes vinrent me chercher et me conduisirent dans la forêt avec mon fusil pour leur aider à chasser un loup qui avait une cuisse cassée."*

(Affaire Julien Forêt (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine), pièce 2 U 431)

La rage

Du point de vue des croyances populaires, un loup qui attaque l'homme est forcément un loup enragé et un loup enragé est l'œuvre de forces malignes.

« En 1715 un loup enragé fit de grands ravages aux environs de Concoret. 25 personnes en furent mordus et plusieurs en moururent. Il parut d'abord à Vignouse. Marie Rosselin de la Haye, agée de 16 ans, fille de Jacques, mordue à la fontaine de la Ville-de-bas, en mourut ainsi que Guillaume Lefeuvre, fils de François, mordu dans les champs du Rox, âgé de 16 ans. Perrine Patier de Haligan, sœur de Richard, Marie Godivet et Perrine Jallu, femme de François Lefeuvre mordu au ruisseau du Rostel n'en moururent pas. Ce loup fut tué à coup de fusils par Paitremon de la Rue Eon. Madame de Montigny faisait traiter les personnes mordues. »

« Pour atténuer les souffrances des personnes mordues par des loups enragés, on les étouffaient entre deux couettes de lits. »
(Témoignage J.Aubert, cultivateur à la Haye en Concoret.)

Un loup enragé apparaît dans des circonstances extraordinaires, pendant la révolution française, en pleine chouannerie, alors que les hommes eux même sont enragés.

« Les loups dans la région en mai 1795 de Concoret, Paimpont.
Des loups enragés ont mordus dans la forêt de Paimpont un grand nombre de vaches qui ont enragés et sont crevés. Les loups ne faisaient aucun mal aux personnes qui les rencontraient, ils étaient faciles à reconnaître par la bave à la gueule.
Un loup enragé mord des vaches dans plusieurs troupeaux, il a été tué à Beauvais. »
(Témoignage J.Aubert, cultivateur à la Haye en Concoret. D'après l'abbé Guillotin)

La sorcellerie

Lorsqu'un loup se comporte anormalement c'est qu'il a maille à partir avec le diable et à travers celui-ci avec des sorciers.

« Les curés de Néant, Tréhorenteuc, Mauron, St Léry, Paimpont, bénissent les fourches et les fusils, [pour tuer les loups enragés] magie blanche contre magie noire. »
(Brocéliande d'hier et d'aujourd'hui : Jacques Pegeaud)

« Vers les années 1880, il restait un loup à traîner autour des villages, la cartouche était bénie par le curé, et lorsqu'un courageux avait réussi à le tuer, il était pendu et exposé, ce qui donnait lieu à des réjouissances, les gens dansaient autour. »

(*Témoignage* J.Aubert, cultivateur à la Haye en Concoret.)

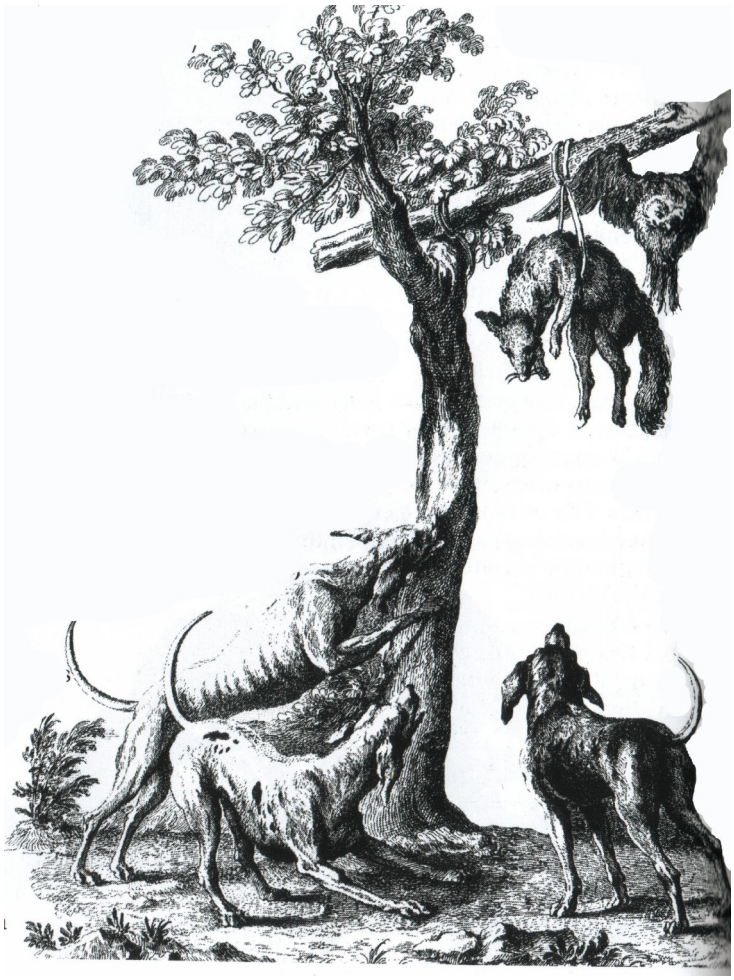

Les menous de loup

« Les menous de loups étaient une croyance bien enracinée à Paimpont. Il s'agissait d'êtres humains ayant à leur dévotion une meute de loups, susceptible de détruire les troupeaux de ceux qu'on leurs désignait, d'attaquer les personnes ou au contraire de les protéger. Les témoignages sont parfois tellement précis qu'on peut se demander si les menous de loups n'ont pas réellement existé. .... »
(J Lecomte : *Les traditions populaires dans la région de Paimpont*)

« Les sorciers s'enduisent de graisse de loup pour se métamorphoser en grand loup cervier et courir à la tête de ces bandes féroces »
(Brocéliande d'hier et d'aujourd'hui : Jacques Pegeaud)

Il est à noter que le lieux ou l'on trouve le plus de traces d'une présence du loup est aussi celui ou étaient réputés se trouver les sorciers de la forêt de Paimpont : en limite des landes de Lambrun entre Concoret et la Ville-Danet.

Les loups-garous

« Les charbonniers de Paimpont disent que le garou ne peut se défaire du sortilège qui pèse sur lui qu'en allant embrasser une croix située dans une clairière de la forêt, mais ses efforts sont impuissants : Une force invincible le retient à une certaine distance de la pierre libératrice, devant laquelle il se traine par terre en hurlant de douleur. »
Sébillot Paul : Petite légende dorée de Haute-Bretagne, 1897

Le loup et le sorcier

« L'ensorcellement le plus redouté était « le nœud de l'aiguillette » qui frappait d'impuissance les jeunes mariés. « Pour nouer l'aiguillette » dit le Petit Albert (la bible des sorciers de campagne), il faut la verge d'un jeune loup fraichement tué, et près de la porte de celui que l'on veut lier, il faut l'appeler par son nom et, sitôt qu'il a répondu, lier la dite verge avec un bout de fil blanc et dès à ce moment, il demeure impuissant ». (Brocéliande d'hier et d'aujourd'hui : Jacques Pegeaud)

« Dans ses commentaires, René de la Bigottière, président aux enquêtes du Parlement de Rennes, dit qu'en 1702, un sorcier de Concoret, dénoncé pour s'être vanté de nouer l'aiguillette, fut condamné a être exposé publiquement avec l'inscription sur le front « d'affronteur public ». (Brocéliande d'hier et d'aujourd'hui : Jacques Pegeaud)

Le sonnou qui de la nuit ne chôma…

Henri Thébaut, originaire de Mauron est l'auteur d'un conte sur le thème classique en Bretagne, du musicien et du loup, *« Le sonnou qui de la nuit ne chôma… »* ou les déboires de Pierre Haupas, de Folle Pensée qui dut passer une nuit dans la fosse à loup.

« Pierre Haupas, le sonnou de Folle Pensée, était le meilleur archet de la contrée. Son violon et lui formaient une inséparable paire d'amis. « Il l'aime mieux que sa femme » disait la vieille Péchard qui faisait aller méchamment sa langue pendant que sa cafetière mijotait sur le feu.
D'ailleurs, les filles prolongées du Pays de Mauron n'ont jamais aimés les « sonnous », qu'elles appellent « les compères du diable ».
Pas de noces, pas de battages, pas de « fileries » sans que Pierre Haupas ne fut de la partie.
Il fallait l'entendre jouer de la ridée. Quel rythme, mes amis, et qu'elle cadence !
Les anciens eux-mêmes, ne résistaient pas à l'invite de l'archet endiablé.
Grands-pères et grands-mères tournaient sans s'essouffler en se tenant par le petit doigt en chantant et en élevant joyeusement les mains.
Le violon du « sonnou » se déchaînait lorsque tout le monde reprenait en chœur le refrain du quadrille.
« Ce sont les gars de Guilliers
Ce sont les gars de Guilliers
Qui ont de biaux habits
Qui ont de biaux habits
Pour passer
Rappasser
Qui ont de biaux habits
Pour passer par ici… »

Toute une nuit il avait animé la filerie de Lédremeuc.
La jeunesse ne partit que fort tard et c'est à minuit passé que le « sonnou », son violon sous le bras, s'enfonça dans la nuit.

La neige tombait à gros flocon et une bise glaciale sifflait sur la lande.
Dans une heure, je serai dans mon lit, pensa Pierre Haupas pour se donner du courage. Ma femme, en grognant, me cédera la place chaude et s'en ira occuper la venelle.
Hélas, cette nuit là l'épouse du « sonnou » n'eu pas à se sacrifier.
Inquiète, elle attendit vainement le retour de Pierre… Le « sonnou » quitta les champs pour s'enfoncer dans le bois Jagut.
Il s'y enfonça tellement qu'on ne le vit plus, ni lui ni son violon, ni même son ombre.
Pierre Haupas sentit le sol céder sous ses pas.
Il comprit, mais trop tard, qu'il venait de choir dans une fosse à loups.

Deux yeux le fascinaient. Il était là, pris au piège, le loup dont on avait parlé à la filerie. Le « sonnou » demanda à Dieu pardon pour ses péchés et regretta la vie…
Puis il attendit que le loup fit sa besogne de loup, c'est à dire celle de croquer le monde.
Ses doigts se mirent à trembler, et son violon à sangloter.

Pierre Haupas tira précipitamment son archet sous sa blouse et il se mit à jouer sa dernière ballade, son propre « libera ». Les yeux du loup cessèrent de briller, ils s'adoucirent même. Pierre Haupas comprit et il joua, jusqu'à ce que ses bras fussent engourdis, mais à chaque pause, le loup se faisait plus menaçant…et le « sonnou » reprit l'archet…
Il joua jusqu'au petit jour.
Les fermiers de Bourrien vinrent explorer la fosse. Ils entendirent le violon… et naturellement tuèrent le loup.
La femme du sonnou l'attendait sur le seuil mais la venelle était froide…. »

De la chasse à l'éradication

Les techniques de chasse aux loups sont fort nombreuses. Elles ont varié en fonction des époques, des classes sociales et des moyens techniques disponibles.

La hue

Dans la charte de Comper de 1467 : *« Les communiers des fiefs de Télent, de Castonnet, de la Rivière en Plélan doivent assister aux battues aux loups, fournir les corvées de charrois pour les réparations de Monseigneur et porter les lettres de Monseigneur »*

La *hüe*, variante dialectale de *huée*, est une poursuite collective et bruyante du loup. Durant l'ancien régime, elle est un droit des seigneurs attesté sur des documents juridiques locaux.

Dans l'aveu de Gaël de 1679 : *« les hommes et les subjects de la baronnie de Gaël tenus d'aider à faire la hue tant aux loups qu'autres bestes quand ils seront requis à peine d'amende »*

À partir de la Révolution Française, les habitants du massif forment des demandes pour organiser des hues au loup

comme celle qui eut lieu à Paimpont le 27 prairial de l'an 5, c'est à dire le 15 juin 1797.
« Les habitants de Paimpont…ont formé le projet de faire les 6 et 7 messidor prochains une hüe générale dans la forêt… et pour cet effet ont mis leur pétition à la municipalité de Plélan, chef lieu de leur canton. »

« Le citoyen Alaire fils, marchand dans la commune de Plélan, ainsi que ses concitoyens sont obligés de coucher jour et nuit dans leurs champs pour conserver leurs récoltes ravagées tous les ans par les loups et les bêtes fauves de la forêt de Paimpont. »
Demande d'organisation de battue au loup le 24 messidor de l'an 6, 12 juillet 1798.

Au temps du directoire, la demande d'une semblable battue (celle organisée à Dingé le 28 avril 1831, tous les hommes sur une ligne en toute la largeur de la forêt…) en forêt de Paimpont adressée aux autorités départementales reçoit de celle-ci une réponse pleine de réserves où l'on trouve notamment ce passage : *« vous ne pourriés d'ailleurs vous proposer de cerner entièrement cette forêt de Brécilien, elle est d'une étendue beaucoup trop vaste. »* Lettre des administrateurs du département d'I et V à l'administration municipale de Plélan, Rennes, 5 thermidor an 5, 23 juillet 1797

La Vénerie

Selon le guide touriste en forêt de Paimpont de 1868, La forêt « *est productive ; les sangliers, les chevreuils, les renards sont nombreux ; il y a aussi du loup, mais moins que l'étendue de ces bois ne le ferait supposer* »

Ainsi les veneurs ne sont pas en reste et participent activement à l'éradication du loup.

« Plusieurs fois par an des chasses à courre au loup étaient organisées pour maintenir la pression. Les peaux étaient envoyées à Nantes, à la demande de Louis-Auguste Levesque qui voulait en décorer son bureau. »
« Les Levesque » Jérome Levesque

Les Levesque ont même offert au muséum de Nantes une louve tuée dans la forêt de Paimpont en janvier 1884

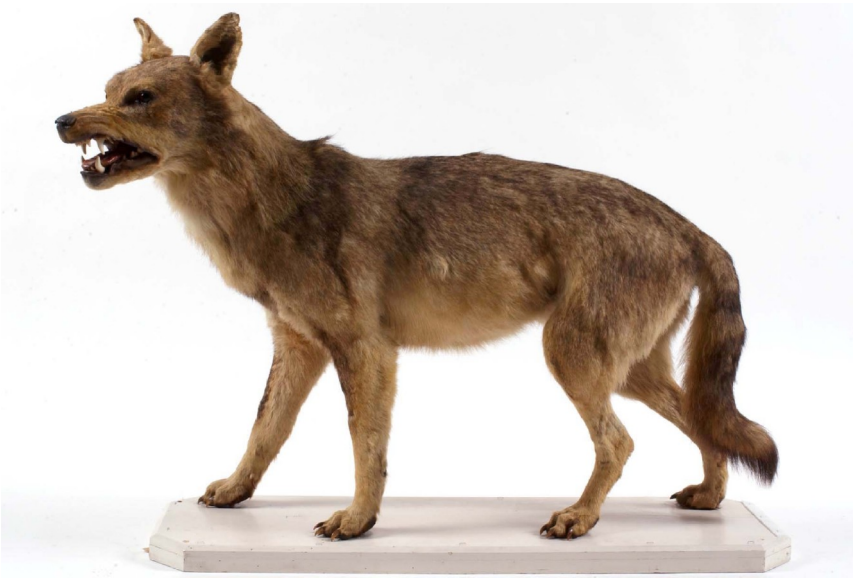

Le comte de Foucher de Careil en prit en grand nombre vers 1862 dans les forêts de la Bourdonnaye, de Paimpont et de la Forêt Neuve.

Sans oublier le héros du roman de Georges Bordonove, « Chien feu », Personnage historique qui chassait le loup en forêt de Brocéliande dont le véritable nom était Henri Louis Ernest de Tinguy de Nesmy.

L'éradication du loup

La prime

Le loup était rarement chassé en hüe collective ; en règle générale, il était l'affaire de professionnels. Cependant, des paysans, des particuliers, attirés par la prime qu'occasionnait une capture s'en étaient fait une spécialité.

Pour chaque loup tué, en fonction de la taille, du sexe, de l'age et de sa dangerosité, le chasseur gagnait une prime. Celle-ci fut multipliée par cinq par la loi du 3 août 1883.
Le nombre de loups tués en forêt de Paimpont par des particuliers attirés par la prime est important jusqu'au milieu du XIX° siècle

Dans les « état[s] des primes…pour la destruction des loups » an 5, 6 et 7 , Plélan et Saint Péran sont cités, c'est Paimpont qui revient le plus fréquemment

: « … environ une demie heure après, il s'apparut un loup qu'il tira d'un arbre ou il avait monté, cet animal reçu le coup au défaut de l'épaule droite, il tomba raide mort » Montfort, 20 prairial an 5, 8 juin 1797

« Pour justifier cette destruction…il s'est déterminé à amener de loup dans une brouette de charbonnier » Mairie de Montfort, 23 prairial an 5, 11 juin 1797

Quelques chiffres

Statistiques des primes au loup dressés dans l'arrondissement de Montfort :
en 1843, un loup, deux louves et un louveteau dans celui de Montfort : commune de Paimpont et Gaël
En 1844 trois loups et trois louves dans celui de Montfort : commune de Paimpont, Saint Péran, Gaël.
En 1845, quatre loups et deux louves dans celui de Montfort : Saint Péran, Paimpont
En 1846, quatre loups, six louves, six louveteaux : communes non précisés
En 1849, une louve seulement dans celui de Montfort : commune de Paimpont

Pièges à loups

« Le maire de la commune de Paimpont … instruit qu'il avoit été pris un loup dans le lieu de la Charrière au loup… y a effectivement trouvé une louve âgée de sept ans, prise par la jambe gauche de devant et par la droite de derrière dans deux pièges tendus par Jean Leroux. »

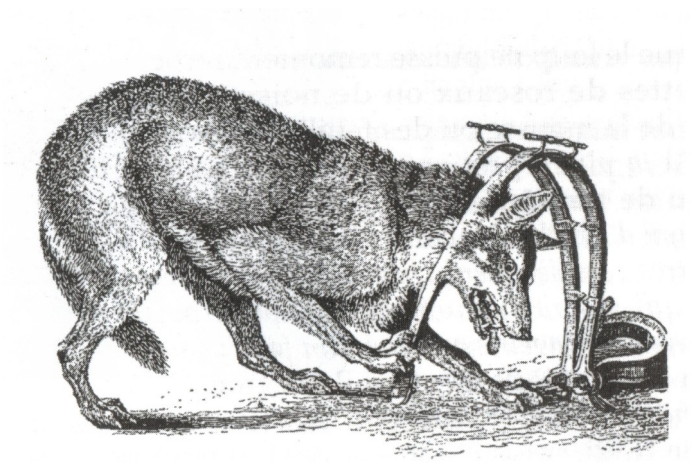

« Il auroit amené sur un cheval une louve qu'il a prise à un piège dans la forêt de Paimpont… »
Le 2 frimaire de l'an 6, 22 novembre 1797

Paimpont, Trudo; 24 frimaire an 9

Hervé Dupré et Anne Peignard, veuve de Jean Trebert, contre Mathurin Marchand;

"Le dix-sept de ce mois, leurs cochons se prirent aux pièges que le défendeur avait tendu dans la forêt à peu de distance de leur maison ; que trois jours après le cochon d'Anne Peignard creva et celui d'Hervé Dupré creva également six jours après ; qu'il est contre les règles d'une bonne police de laisser en plein jour des pièges tendus et non couverts ... (le défendeur) ayant perdu deux chevaux que le lou lui avait abattu dans la forêt ... une partie de forêt qui n'avait pas encore six ans et qui est par cette raison deffensable, il n'a mis en usage que les moyens à prendre à prendre les loups qui font des ravages journellement ... que d'ailleurs le but du demandeur (concluent les juges) était louable en ce qu'il tendait à rendre service à son pays en le délivrant d'un animal qui en est le fléau ... en dernier ressort ordonne à Mathurin Marchand d'être à l'avenir plus soigneux des pièges qu'il tend aux loups, le condamne de payer à Hervé Dupré une somme de trente francs à laquelle il a fixé la valeur de son cochon et à Anne Peignard celle de dix francs à laquelle il a fixé aussi la valeur de son cochon...". "Les demandeurs ne connaissent ni loix ni usages qui interdissent le passage aux abords d'une forêt non close ni hayée parce que le bois n'a pas six ans et surtout pour les porcs qui ne peuvent commettre aucun dommage et qui y étaient peut-être attiré par la mauvaise odeur d'un cheval non encavé du défendeur..."

Liasse L 4514 (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine), pièce n° 341

Chasseurs de loups

Certains particuliers attirés par la prime au loup se sont fait une spécialité de leur capture ainsi :

Jean Leroux, voiturier, demeurant au village de Beauvais, âgé alors de 37 ans, est cité trois fois dans les archives pour avoir tué un loup, le 12 nivôse de l'an 8 (2 janvier 1800), le 29 pluviôse de l'an 8 (18 février 1800) aux Forges de Paimpont et le 3 frimaire de l'an 9, (24 novembre 1800).

« Le citoyen François Oresve domicilié dans cette commune a pris au piège au bois du Buisson l'onze du courant une louve pleine de trois petits qu'elle étoit prête à mettre bas » Iffendic, 13 prairial de l'an 8, 2 juin 1800

« Le citoyen Oresve…nous a représenté la teste et les quatre pattes d'une louve » Iffendic 11 ventôse an 8, 2 mars 1800.

Affaire n°56 cour de Rennes (chasse en temps prohibés) le 15 décembre 1880.
Délit de chasse reconnu par le tribunal de Montfort le 22 octobre 1880. Chauveau reconnait le 23 aout 1880 avoir chassé pendant plusieurs heures et avec sept chiens, quatre louveteaux qui venaient d'être aperçus près du village de Folle-Pensée, en avoir tué deux et blessé le troisième.
(Répertoire de législation et de jurisprudence forestière. Tome neuvième 1880-1881)

Chasseurs de loups : Louis Jugedé, sabotier Montfort 4 prairial de l'an 5, 23 mai 1797 L498
Chasseurs de loups : Joseph Marie, sabotier Montfort 23 prairial de l'an 5, 11 juin 1797

Fosses à loup

La fosse aux loups avec le piège et le poison étaient en dehors de la chasse les moyens les plus usités pour tuer les loups. Ce système était préconisé dans «Mémoire sur l'utilité et la manière de détruire les loups », traité édité par l'état et distribué dès la fin du 18e siècle à tous les niveaux de l'échelle administrative.

Si aucune preuve d'un lieux-dit « la fosse au loup » n'existe sur Paimpont, on sait cependant que des fosses ont été construites.
Aimée Bigarée, maire de la commune à la fin du 19e siècle, en creusaient.
Elles étaient recouvertes de branchages. Le loup attiré par une volaille placée au fond y chutait grâce à un système de bascule.
Aimée Bigarée aurait tué les derniers loups dans ses fosses. (témoignage)

Le poison

« Dès connaissance d'une présence du loup ou de jeune louvart, une carcasse de vache empoisonnée à la strychnine est déposée à proximité, et une veille est assuré par le garde de triage. Celui-ci en cas de réussite touche une prime gouvernementale de 50 F. »
Dans Jérome Levesque « les Levesques»

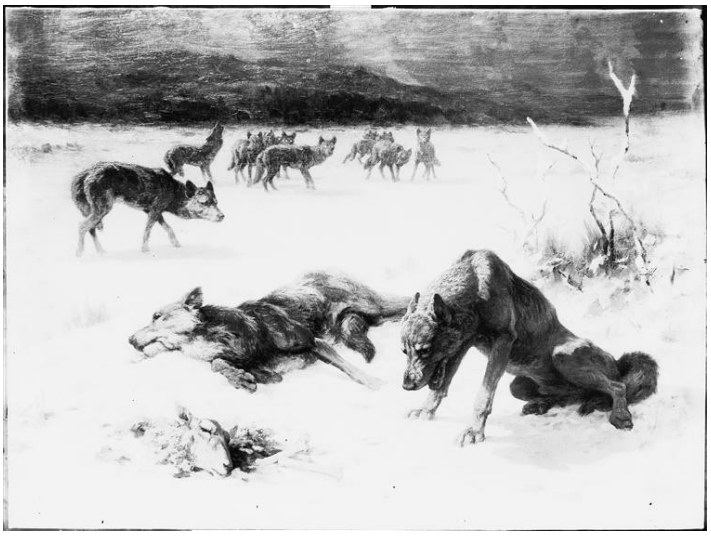

« D'après le père de M. Georges Launay celui qui prenait un loup encore vivant le muselait et le promenait dans les rues de Paimpont en faisant la quête. Cette pratique attesté dans de nombreux endroits assurait au chasseur un supplément financier à la prime au loup. »

La quête au loup

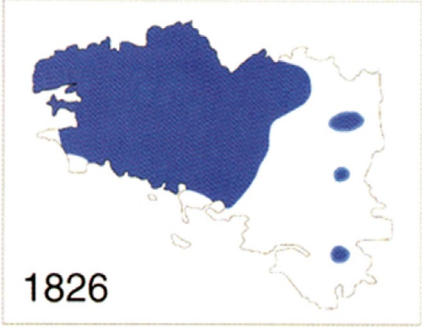

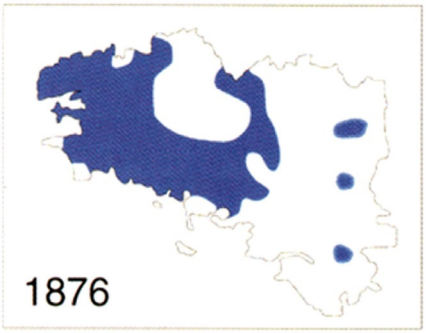

L'éradication

La volonté institutionnelle d'éradiquer le loup de nos contrées (prime au loup, louveterie professionnelle), la croissance démographique qui réduit son espace vital (intensification de l'agriculture, modernisation de la société) ne tardent pas à faire sentir leurs effets, et les loups encore nombreux vers 1800 ont quasiment disparu cent ans plus tard.

Pourquoi ?

- La forte croissance démographique du 19e siècle a pour effet la disparition des landes.

- Le culte du progrès s'oppose à la sauvagerie incarnée par le loup.

- Les croyances populaires sur le loup en font un allié des sorciers.

Le dernier loup

Le dernier loup de la forêt de Brocéliande existe en plusieurs exemplaires. Il aurait été tué à l'emplacement du hêtre de Villeneuve en Plélan, certains date sa mort de 1888 pour d'autres on en aurait aperçu durant la guerre 14-18.

« Il aurait été vu en 1888 près de la chapelle Saint-Jean par M. Henry Nicolas résidant à Beauvais. »

Témoignage de Christiane Pays

« A la fin de la guerre 14-18, 3 loups étaient signalés en forêt de Paimpont, 2 mâles et 1 femelle, mais en 1919 il n'en était plus question. »

Témoignage de Jean Aubert

Chant de patou des landes de Lambrun :
Le grand loup du bois

Le grand loup du bois a sorti (bis)
Qu'avait la goul' baillé, dondaine, dondon !
Qu'avait la goul' baillé, et la don !

Ma plus belle de mes berbis
Il me l'a z-emporté.

Le forestier du bois l'ouie
Attira son épée.

La gorge du loup il a coupé
la berbis s'est sauvé.

Celui qui m'rendra ma berbis
Sera le mieux aimé.

Tenez, ma belle, v'là votre berbis
J'vous remercie forestier.

Lorsque je tondrais ma berbis
Vous en aurez la laine.

Ce n'est point ça que j'demandons
C'est votre petit cœur en gage.

Parlez plus bas beau forestier
Mon pèr' est en écoute.

S'il m'entendait parler d'amour
Il me battrait sans doute.